



École Primaire Jean Grosfilley
Place du 11 novembre 1918
25220 NOVILLARS
03.81.57.01.93
ecole.novillars@ac-besancon.fr
Numéro administratif de l'école : 025 11646D

Procès-verbal du Conseil d'École du 3^{ème} trimestre
jeudi 05 juin 2025 , 17h30-19h30

Conseil d'école réuni en date du jeudi 05 JUIN 2025 de 17h30 à 19h30 sous la présidence de M. THÉVENET, directeur de l'école. La secrétaire de séance est Me MOUREY (enseignante).

Présents :

Mesdames BUCHER, CAPPELLI, CARRY, COLARD, FLORENTZ, MOUREY, PETOLAS, M. THÉVENET, enseignants

Monsieur PERNIN, DDEN

Madame SCHOLIVET, conseillère municipale, déléguée aux affaires scolaires

Mesdames BOURGAULT, COMPAGNON, FOURNIER, MORGADINHO, REY, TAVERNIER, représentantes élues des parents d'élèves

Mesdames DALHUIN, directrice périscolaire, GRANDVIENNOT, directrice EVS

Excusés :

Madame BAÏRI, Inspectrice de l'Éducation Nationale, circonscription de Besançon 3

Madame PIOTTE RENARD, psychologue de l'Éducation Nationale

Madame CEDORGE, enseignante spécialisée, RASED

Monsieur PHILIPPE, Maire de Novillars, représenté par M. CAMELOT

Mesdames GERMAIN et MUNOZ, ATSEM

Madame NICOLAS, Présidente association parents d'élèves, LPZN



École Primaire Jean Grosfilley
Place du 11 novembre 1918
25220 NOVILLARS
03.81.57.01.93
ecole.novillars@ac-besancon.fr
Numéro administratif de l'école : 025 11646D

RAPPEL ORDRE DU JOUR

- Projection des effectifs 2025/2026
- Sûreté, sécurité
- Vie de l'École
- Finances : coopératives scolaires, crédits municipaux
- Suivi bâtiminaire, travaux
- Questions diverses

RAPPEL : ont droit de vote lors des délibérations du Conseil d'École :

- le directeur (président du Conseil d'École)
- les enseignants de l'école
- le maire de la commune (ou son représentant)
- le conseiller municipal en charge des affaires scolaires
- les représentants des parents d'élèves titulaires (suppléants si absence)
- le DDEN



École Primaire Jean Grosfilley
Place du 11 novembre 1918
25220 NOVILLARS
03.81.57.01.93
ecole.novillars@ac-besancon.fr
Numéro administratif de l'école : 025 11646D

1.Approbation du procès-verbal du conseil d'école n°2 du 13/03/2025

vote à main levée

contre : **0**

abstention : **0**

pour : **unanimité**

2.Carte scolaire et Projection des effectifs pour 2025-2026

Effectif actuel (màj 05/06/25) :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
21	16	18	21	12	22	14	10

Au total : 134 élèves. Pour information, 130 élèves à la rentrée 2024.

De nouvelles inscriptions sont possibles d'ici la rentrée et pourront faire varier ces effectifs.

Structure pédagogique : l'attribution des classes et la structure pédagogique feront l'objet d'un conseil des maîtres le 10/06/2025.

L'équipe pédagogique à la rentrée 2025 ne change pas. Nous attendons la nomination de l'enseignant(e) complétant les temps d'enseignement de Me Cappelli et M. Thévenet.

Me Pétolas, Me Colard, Me Cappelli, Me Bucher, Me Carry, Me Florentz, M Thévenet (+ direction)

Mes Germain et Munoz (ATSEM) sont reconduites dans leurs fonctions..

3. Santé

- Le lavage des mains, systématique au début de chaque demi-journée se poursuit.
- Prévention fortes chaleurs / Plan Canicule

Dans le cadre de la prévention, tout comme l'année **dernière**, des recommandations à destination des équipes éducatives, des collectivités locales et des familles ont été publiées.

Les informations sont transmises aux familles par mail.



École Primaire Jean Grosfilley
Place du 11 novembre 1918
25220 NOVILLARS
03.81.57.01.93
ecole.novillars@ac-besancon.fr
Numéro administratif de l'école : 025 11646D

4. Sécurité : exercice incendie, exercice PPMS, plan vigipirate

- Accès à l'enceinte scolaire :

L'accès à l'école est sécurisé par un portail à gâche électrique. L'accès se fait sur ouverture après identification du visiteur.

Des difficultés techniques ne permettent pas encore la gestion de l'ouverture à distance. Deux enseignantes sont particulièrement impactées par la nécessité de quitter leurs élèves pour procéder à l'ouverture du portail.

Quelle solution est envisagée pour la rentrée 2025 ?

- Alerte PPMS :

Suite aux exercices PPMS, un constat de fonctionnement perfectible a été fait : le système d'alerte actuel ne permet pas une diffusion audible d'un message distinct (message institutionnel de confinement ou d'évacuation) dans toutes les classes. Des sirènes de rappel semblent nécessaires.

- PPMS Unifié :

Notre école a fait l'objet d'un choix de l'institution pour l'élaboration d'un PPMS U, commun avec les services périscolaires. Ce document semble fonctionnel, le fonctionnement devrait être harmonisé entre les services d'accueil des élèves, rentrée 2025 (attente de validation institutionnelle).

- Visite de sécurité de l'enceinte éducative :

Un audit de sécurité s'est déroulé le 03/04/2025. Un personnel Gendarmerie Nationale rendra son évaluation à la municipalité.

Annexe 1

5. Bilan et suivi des projets pédagogiques

- Fréquentation de la bibliothèque municipale de façon régulière sur l'année scolaire, 1 semaine/2
- Ludothèque itinérante pour la classe de PS/MS une fois par mois. Les 2 classes du cycle 2 alternent (1X/2 mois)
- Fête du court-métrage pour toutes les classes (21 et 21/03/25), initiée et organisée par Cécile de la bibliothèque de Novillars. Nous la remercions.
- La Grande Lessive : repose sur la coopération en vue de développer les pratiques artistiques et les relations sociales (dans le cadre du programme pHare). Thème : *Du papier, des papiers, vos papiers* le 20 mars 2025
- Piste d'Éducation Routière en collaboration avec la Gendarmerie Nationale (04/04/25)
- Journée d'intégration au collège Aigremont de Roulans (08/04/25), les repas ont été pris en charge par la municipalité que nous remercions.
- Photos de classes (17/04). Le prestataire donne entière satisfaction.



École Primaire Jean Grosfilley

Place du 11 novembre 1918

25220 NOVILLARS

03.81.57.01.93

ecole.novillars@ac-besancon.fr

Numéro administratif de l'école : 025 11646D

- Sortie scolaire (CE2/CM1, CM2) spectacle vivant au théâtre Les2Scènes à Besançon (15/05) « Le nom des choses » par la compagnie Murielle Imbach.
- Sortie scolaire (PS/MS, MS/GS) au musée des maisons comtoises de Nancray (20/05/25)
- Spectacle scolaire MJC Palente -gratuit- au sein de l'école, percussions + ateliers GS pour les classes de MS/GS et GS/CP (23/05)
- Sortie scolaire (GS/CP à CM2) au cirque équestre Pagnozoo (Besançon/La Rodia) (12/06/25)
- Visite Boulangerie de Novillars pour la classe de GS/CP, suite au courrier élaboré en classe par les élèves (19/06)
- Me Pétolas et M. Thévenet rencontreront les nouveaux élèves de PS et leurs parents samedi 21/06/25 pour une découverte des locaux et de l'enseignante.
- Kermesse de l'école organisée par l'association LPZN (27/06) avec jeux enfants, repas pizzas, soirée jeux ...
- Rotation des classes (03/07/25)
- moment convivial CM2 (03/07/25)
- Aide aux devoirs : action mise en place par les services de la Mairie par l'engagement du périscolaire avec le soutien de bénévoles, nous les remercions pour leur engagement. 2 séances (mardis et jeudis 16h30- 17h30) mises en place pour accueillir les enfants proposés par les enseignants, après approbation et autorisations parentales. Reconduction pour 2025/2026.
- Cahier de_liaison_/Agenda : les classes de CP à CM2 adhèrent à ce projet. Un agenda/cahier de liaison sera fourni à chaque élève des classes concernées. Matériel commun à tous, appartenance renforcée à une entité scolaire commune. Nous remercions l'association LPZN qui a pris en charge le coût intégral de cette opération pour l'année 2024/2025, économie notable pour les familles, et qui reconduit cette action pour 2025/2026 à hauteur de 50 % (coût total 600,00€)
- Accueil des_nouveaux élèves scolarisés en PS à la rentrée 2025 : L'enseignante Mme Pétolas, Me Dalhuin (directrice périscolaire) et M. Thévenet accueilleront les enfants et leurs responsables samedi 21/06/2025 de 10 heures à 11 heures 30 dans la classe : une prise de contact, visite des locaux (classe — salle de sieste — cour de récréation), découverte des espaces jeux de la classe, présentation des services périscolaires
- Les enfants seront accueillis en présence et sous la responsabilité de leurs parents.
- « Fête de ceux qu'on aime » : face aux diverses situations familiales des enfants, une action unique pour fêter ceux qu'on aime a été reconduite cette année pour les classes GS/CP à CM2. Les enfants repartiront avec leurs réalisations le vendredi 20 juin.
- Un livre sera offert au CM2 par l'association LPZN . Cadeau avant de quitter l'école. Merci à eux.La plupart de ces projets seront renouvelés à la rentrée. Cela sera discuté en conseil des maîtres et annoncé lors du premier Conseil d'école. L'équipe enseignante tient à souligner que les enfants ont bénéficié de nombreuses activités artistiques, culturelles et sportives tout au long de l'année. Beaucoup d'écolen'ont pas cette chance. Nous



École Primaire Jean Grosfilley

Place du 11 novembre 1918

25220 NOVILLARS

03.81.57.01.93

ecole.novillars@ac-besancon.fr

Numéro administratif de l'école : 025 11646D

remercions encore la Mairie, les PZN ainsi que les parents qui nous accompagnent.

- La parole est donnée à l'Association des parents d'élèves LPZN : Le conseil d'école tient à féliciter et remercier l'association LPZN pour son soutien lors de mises en place de projets pédagogiques onéreux (sportifs -judo-, festifs -carnaval, CM2-, scolaires -agendas, sorties-) ainsi que lors d'actions de groupe (ventes au cours de l'année, organisation de la kermesse de fin d'année) contribuant à une dynamique autour de l'école. Nous soulignons également la mise à disposition de matériel (verres éco-cup, sonorisation, ...).
- une demande recrutement Service Civique sera faite début juin.
- poursuite du **fonctionnement SCP pour toute l'école**. Chaque situation conflictuelle entre pairs est traitée avec les enfants par un retour sur les circonstances, sur les actes commis, sur les réparations à mettre en œuvre, sur les moyens à employer pour éviter ces situations.

5. Projet d'école/Climat Scolaire

PROJET D'ÉCOLE :

- **AXE 1 : Harcèlement : mise en œuvre du plan de prévention des harcèlements**

Nous pensons valider le niveau 2 du programme Phare pour la rentrée 2025

Les règles de vie communes entre périscolaire et école sont harmonisées, les rencontres hebdomadaires du jeudi seront maintenues pour l'année scolaire 2025/2026

- **AXE 2 : Langage, écrit et oral**

Le travail quotidien en classe se poursuit tant sur l'aspect apprentissages scolaires que communication entre individus afin de désamorcer nombre de situations qui peuvent devenir conflictuelles,

- **AXE 3 : Être élève, la vie à l'école, accompagner l'élève**

Poursuite des actions visant à améliorer le bien-être et la réussite scolaire (sensibilisation à l'importance de l'hygiène de vie -rythme de vie de l'enfant, sommeil, hygiène, écrans, ...-, accès à l'autonomie (SNS, AAQ, SRAV, judo, ...)

Implication dans des projets collectifs (La Grande Lessive, Internet Safer Day, découverte collègue pour les CM2)

CLIMAT SCOLAIRE :

L'équipe enseignante est confrontée (dans toutes les classes) à des difficultés comportementales de la part des élèves :

- difficultés d'attention, de concentration nuisant aux apprentissages
- difficultés de vie collective, non respect des pairs (atteintes physiques, morales)

Me Dahluin (directrice périscolaire) prend la parole pour exprimer un constat identique.

Annexe 2



École Primaire Jean Grosfilley
Place du 11 novembre 1918
25220 NOVILLARS
03.81.57.01.93
ecole.novillars@ac-besancon.fr
Numéro administratif de l'école : 025 11646D

6. Crédits, coopératives :

nous remercions la municipalité pour son engagement financier à nos côtés permettant à nos élèves de participer à bon nombre de projets.

- **Bilan financier**

À la date du 05/06/2025, les comptes coopératives présentent un solde positif de :

Classes Maternelles : 2180,22 € Classes Élémentaires : 2475,26 €

- A compter de la rentrée 2025, le budget Mairie évolue.

Le montant global augmente de 18 %, la gestion devient plus autonome. Le but recherché est d'allier autonomie, simplicité, suivi plus fluide.

Il y aura dorénavant 3 postes budgétaires : transports et animations, fournitures scolaires, coopérative. La municipalité souhaite que les validations de commandes (devis, ...) soient faites par le directeur : une période d'adaptation sera nécessaire car certains fournisseurs ne sont pas habitués à ce fonctionnement : accréditation ? Le paiement des factures est maintenu de la compétence de la mairie.

Un formulaire de gestion sera fourni par la municipalité afin de simplifier le suivi (feuille de calcul)

Annexe 3

- Demandes à la municipalité :

Quel sera le planning des personnels ATSEM ? Selon la structure pédagogique adoptée en fonction de la pyramide des âges de la population scolaire, le volume horaire pourrait-il évoluer ?

6.Travaux/Matériels :

nous remercions la municipalité et les agents municipaux pour le suivi des demandes et la réactivité face aux situations urgentes.

Annexe 4

7.Bureau électoral 2025/2026 :

Les représentants de parents d'élèves élus cette année 2024-2025 constituent le bureau électoral pour septembre 2025.

Le scrutin s'effectue entièrement par correspondance.

Les parents présents s'engagent sur le principe d'aide à la tenue de ces élections ; à voir en septembre, selon les disponibilités de chacun.



École Primaire Jean Grosfilley
Place du 11 novembre 1918
25220 NOVILLARS
03.81.57.01.93
ecole.novillars@ac-besancon.fr
Numéro administratif de l'école : 025 11646D

8. Questions diverses :

Un parent élu représentant des parents d'élèves transmet une question non inscrite à l'ordre du jour.

Cette question était relative au fonctionnement des activités extrascolaires du mercredi. La réponse sera donc donnée ultérieurement par Me la directrice des services périscolaires.

- **Transmission du PV du Conseil d'école** : Le procès-verbal est transmis par messagerie électronique, affiché à l'entrée de l'enceinte scolaire (panneau d'informations) et consultable sur le site internet de la mairie de Novillars.
- **Dates du prochain conseil d'école** : au retour des vacances d'automne 2025 à 17h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h55

M. THÉVENET, président de séance



École Primaire Jean Grosfilley

Place du 11 novembre 1918

25220 NOVILLARS

03.81.57.01.93

ecole.novillars@ac-besancon.fr

Numéro administratif de l'école : 025 11646D

MENJ/HFDS/service de défense et de sécurité

25/03/2024

Annexe 1 : Rappel des mesures de sécurité en vigueur

MESURES DE SECURITE RENFORCEES LE 25 MARS 2024

- Renforcement de deux mesures existantes de sécurité des bâtiments :
- Batiment 12.03 : restriction voire interdiction des activités aux abords des installations et bâtiments désignés, en lien avec les forces de sécurité intérieure voire la préfecture en tant que de besoin.
- Batiment 21.01 : contrôle des accès des personnes, des véhicules et des objets entrants (dont le courrier), qui doit être systématique depuis l'attentat d'Arras. En cas de refus, l'accès à l'établissement peut être refusé.
- Activation deux mesures de sécurité numérique :
- Numérique 21.01 : création des remontées d'alertes de sécurité dans les établissements sensibles notamment les établissements scolaires notamment face à la vague de piratage d'ENT, en s'appuyant sur tous les acteurs ministériels.
- Numérique 51.01 : vérification des annuaires de crise et des moyens de communication sécurisés. Ces annuaires doivent couvrir l'ensemble des acteurs concourant à une crise (interne à la structure sans oublier le volet cyber ; externe à l'établissement notamment forces de sécurité intérieure, secours, préfecture, etc.). L'usage de l'outil Tchap (messagerie instantanée de l'administration) devra être favorisé, notamment en cas d'absence des espaces numériques de travail.
-

MESURES DE SECURITE DIFFUSEES LE 15 OCTOBRE 2023 TOUJOURS EN VIGUEUR

Ces mesures s'appliquent également aux activités périscolaires.

- Le plan Vigipirate se traduit par une plus forte sécurisation des écoles et des établissements scolaires.
 - Renforcement de la surveillance et contrôle des rassemblements aux abords des établissements ;
 - Restriction voire interdiction des activités aux abords des bâtiments ;
 - Renforcement de la surveillance aux abords des établissements ;
 - Renforcement du contrôle d'accès des personnes et des véhicules.
- Des sorties scolaires autorisées qui requièrent une vigilance particulière en lien avec les forces de sécurité

Les voyages scolaires demeurent autorisés. Conformément à la réglementation en vigueur, ils doivent faire l'objet d'une autorisation préalable des services académiques. En lien avec les préfets, l'autorité académique pourra interdire un voyage si les conditions de sécurité ne sont pas remplies.

Les sorties scolaires occasionnelles (théâtre, sortie nature...) sont également autorisées. Elles ne nécessitent pas d'autorisations préalables auprès des autorités académiques.

Les voyages et sorties scolaires doivent faire l'objet d'une vigilance particulière de la part des organisateurs et des autorités académiques.



École Primaire Jean Grosfilley

Place du 11 novembre 1918

25220 NOVILLARS

03.81.57.01.93

ecole.novillars@ac-besancon.fr

Numéro administratif de l'école : 025 11646D

Les déplacements et activités dans des espaces à proximité des écoles et établissements (stades...) dans le cadre de l'éducation physique et sportive peuvent être maintenus dans le respect des règles de sécurité.

■ Les activités au sein des écoles et des établissements

Les activités prévues dans les établissements, telles que les réunions parents-professeurs, sont maintenues.

Les deux exercices PPMS doivent être réalisés dans chaque école et établissement scolaire. Pour une diffusion de la culture commune de la sécurité auprès de l'ensemble de la communauté éducative, la mise en œuvre de la sécurisation scolaire peut être inscrite à l'ordre du jour des conseils d'école et conseils d'administration des établissements scolaires.

■ Le signalement des incidents graves

Les procédures habituelles de signalements vers la cellule ministérielle de veille et d'alerte sont maintenues.

Axes stratégiques	Objectifs	Actions	Bénéficiaires principaux	Partenaires à mobiliser	Modalités d'évaluation
Axe 1 : Harcèlement : mise en œuvre du plan de prévention des harcèlements	partager les règles de vie communes	Renouveler l'affichage dans les lieux communs. Explicitation devise de l'école. Renforcer les pratiques permettant une vie sociale apaisée. Appropriation de qualités d'empathie, de valeurs de respect d'autrui, de règles de courtoisie/communication.	Élèves – parents – enseignants	Élèves - parents – enseignants	Affichages réalisés et mis en place. Constat de l'évolution des situations conflictuelles
	harmoniser les exigences et la cohérence des temps scolaires et périscolaires. Renforcer le lien avec les collectivités territoriales (PEDT, ...)	Rencontres avec tous les acteurs de l'école (équipe éducative, personnel périscolaire)	Élèves – parents d'élèves	périscolaire	élaboration et usage d'un règlement intérieur commun
	développer des compétences pour mieux vivre en société	Création d'un banc de l'amitié pour faire attention à ceux qui se sentent seuls. Déterminer des zones dans la cour selon l'activité (de calme, de course poursuite..). Messages clairs à apprendre et à savoir	élèves	municipalité	Mesure de l'évolution du nombre de situations de conflits (amélioration des rapports entre pairs). Constat de l'usage spontané de zones de calme, de refuge lors des récréations. Appropriation des

		utiliser. Instauration d'un affichage des anniversaires. Travail sur la différence (arts visuels, communication écrite)			marques spontanées de considération entre pairs dans les gestes du quotidien
	développer l'empathie des élèves	Mise en place de rituels d'accueil le matin (un petit mot gentil , un bonjour ..) en individuel. Affiche "Et si l'autre c'était toi". Mise en place de séances d'empathie, d'ambassadeurs du bien-être.	élèves		Constat de l'évolution du climat de classe, qualité de l'ambiance de classe.
	améliorer, renforcer la liaison école-famille	Mettre en place des heures de jeux de société avec les parents, ateliers cuisine... Temps de partage. (métiers de parents à exploiter ?...)	élèves	parents d'élèves – Association de Parents d'élèves – membres du Conseil d'école	Taux de participation des parents, qualité des retours

Axes stratégiques	Objectifs	Actions	Bénéficiaires principaux	Partenaires à mobiliser	Modalités d'évaluation
-------------------	-----------	---------	--------------------------	-------------------------	------------------------

Axe 2 : Langage, écrit et oral	élargir l'horizon culturel et linguistique des élèves	Prévoir diverses sorties (théâtre, concert, cinéma ...) Rituel de musique	élèves	partenaires culturels – municipalité – Association de parents d'élèves	Qualité des réinvestissements (oraux, écrits). Constitution de traces pour mémoire
	privilégier la maîtrise de la langue en utilisant les ressources de l'école et de proximité	projet « Livre de recettes » (recherche-conception-diffusion)	élèves	Parents – association parents d'élèves	Niveau d'adhésion/implication des parents d'élèves
	améliorer l'écoute, la lecture, la compréhension	Approche de la relaxation (corporelle, ...). jeux de travail de la concentration, de l'écoute de la mémorisation.	élèves		Mesure de l'amélioration de la concentration, des résultats scolaires
	développer le travail d'écriture	Elaborer des messages de transmission des règles de vie communes dans les différents lieux de l'école (des aînés aux plus jeunes).Se mettre d'accord sur des méthodes et exigences communes dès la PS.	élèves		appropriation d'écriture efficace pour délivrer un message
	développer la pratique de l'oral	Conforter les codes de communication orale, renforcer les communications entre pairs (pédagogiques ou non).	élèves, parents d'élèves		Appréciation du niveau du registre de langage utilisé

Axe 3 : Être élève, la vie à l'école, accompagner l'élève	améliorer le bien-être et la réussite scolaire en sensibilisant à l'importance de l'hygiène de vie (rythme de vie de l'enfant, sommeil, hygiène, ...)	Sensibiliser, informer les parents d'élèves via usage d'outils de communication divers (mallette des parents, ...)	élèves, parents d'élèves	parents d'élèves – partenaires médicaux-sociaux – municipalité (LAEP, EVS) – santé scolaire	diminution du nombre d'états de fatigue constatés, diminution de l'agitation, amélioration des performances de concentration
	s'impliquer dans un projet individuel et collectif	Oeuvres dans l'école. Fresque collective.	Élèves – parents d'élèves	partenaires culturels (ASCAP) – municipalité – Association de parents d'élèves – péri et extra scolaire	Qualité de l'implication des élèves, intérêt suscité à l'extérieur de l'école
	favoriser la prise de risque et l'accès à l'autonomie	Savoir Rouler à Vélo. Savoir Nager en Sécurité. Immersion au collège. Savoir faire part de ses idées, les proposer, accepter et nourrir le débat contradictoire. Appréhender des situations à risques lors d'activités motrices pour les plus jeunes.	élèves	Prévention Routière. Bassins Besançon. Collège. Municipalité. Association parents d'élèves	Constats de progrès en direction d'une autonomie plus sûre. Qualité des débats engagés entre pairs (acceptation de points de vue différents, qualité de l'argumentation).



École Primaire Jean Grosfilley
 Place du 11 novembre 1918
 25220 NOVILLARS
 03.81.57.01.93
 ecole.novillars@ac-besancon.fr
 Numéro administratif de l'école : 025 11646D

Annexe 3

MISE EN PLACE BUDGET ECOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE DE NOVILLARS

NOVILLARS	Transports- Animations	Fournitures scolaires	Coopérative	TOTAL ANNUEL	TOTAL ANNUEL/ELEVE
BILAN COMPTABILITE MAIRIE 2024	4325 €	32*130= 4160 €	17€*130 = 2210 €	10695€	82.26 €/élève (17€ coop et 65.26€)
PROPOSITION FINALE 2025 (pour l'année scolaire 2025-2026)	5000	5000	21*130= 2621	12621	97 €/élève (21€ coop et 76€)
Evolution	+ 15%	+ 20%	+23.5%	+18%	

A noter + 10 000€ investissement exceptionnel informatique en 2024

- ✓ la COOP ne sera plus séparée entre la maternelle et l'école primaire
- ✓ Les crédits de 76€/élève sera utilisable sur l'année scolaire 2025-2026
- ✓ Le crédit COOP sera versé en septembre 2025
- ✓ L'organisation de la répartition des crédits sera organisée par le directeur et l'équipe pédagogique
- ✓ Le directeur de l'école ou un autre enseignant (désigné par l'équipe pédagogique) suivra l'ensemble des commandes sur un tableau Excel que la Mairie fournira.
- ✓ De son côté la Mairie par l'intermédiaire de Mélissa fera un suivi en parallèle. Il faudra faire un bilan régulier entre les deux tableaux de suivi et un bilan final en fin d'année scolaire.



École Primaire Jean Grosfilley

Place du 11 novembre 1918

25220 NOVILLARS

03.81.57.01.93

ecole.novillars@ac-besancon.fr

Numéro administratif de l'école : 025 11646D

Annexe 4

Suivi demandes et travaux

Bâtiment Maternelle	Bâtiment Élémentaire
<ul style="list-style-type: none"> radiateur en chauffe permanente même si thermostat sur « 0 », classe de MS/GS radiateur proche tableau : <i>sera révisé par agent technique</i> du bruit dans les radiateurs de la rotonde demande de cloisonnement d'un toilette enfant supplémentaire (toilettes face bureau ATSEM) La municipalité souhaite que les validations de commandes (devis, ...) soient faites par le directeur : une période d'adaptation sera nécessaire car certains fournisseurs ne sont pas habitués à ce fonctionnement : accréditation ? Le paiement des factures est maintenu de la compétence de la mairie. Demande de vérification/maintenance encadrement portes extérieures rotonde-cour classe PS/MS : vérification/maintenance vasistas 	<ul style="list-style-type: none"> Revoir évacuation des eaux pluviales dans la cour élémentaire (flaque ou glace selon la saison) demande éclairage extérieur mural bâtiment élémentaire (identique à celui posé sur façade bâtiment maternelle avec cellule). Noir total en hiver harmonisation serrure/clef portail pompiers cour élémentaire demande pose affichage Point Regroupement Incendie dans cour élémentaire + cour maternelle.
<ul style="list-style-type: none"> Application de gestion du portail électrique : le prestataire a de nouveau été sollicité par la municipalité. Changement du matériel de reprographie envisagé au printemps 2026 demande armoire à clefs bureau direction 	
<ul style="list-style-type: none"> Effectif en augmentation en Cycle 1 : certains élèves auront classe dans le bâtiment élémentaire (GS/CP) pour la seconde année consécutive. Demande d'augmentation du temps de présence ATSEM auprès des élèves de GS, demande d'augmentation du volume horaire ATSEM. 	